

Une démarche Développement Durable



- ★ Localisation du festival :
Revel et Saint Martin d'Uriage

Maitre d'ouvrage
Commune de Revel

Financement du projet

17 284€

Taux d'intervention FEADER : 52%



Pour en savoir plus :

www.revel-belledonne.com
www.saint-martin-uriage.com/

Une démarche singulière sur 2 communes de Belledonne, Revel et Saint Martin d'Uriage.

En 2010/2011, le projet confié à un DRT (Diplôme de Recherche Technologique) s'est articulé autour de la mise en place d'une gestion alternative suivant les principes du développement durable.

Il concerne le fonctionnement, les décisions et les actions des structures ciblées en vue d'une reproduction aux autres communes du territoire de Belledonne.

Pour Revel, cela s'est concrétisé par le lien entre les différents acteurs de la commune (entreprises, associations, mairie).

Sur Saint-Martin d'Uriage, le travail s'est traduit par la réalisation d'un diagnostic de chacun des services qui a abouti à la mise en place d'un programme d'actions intégrant des critères de développement durable au sein des activités de la commune. L'une des priorités était d'initier dans un premier temps la démarche en interne, à destination des services : cela s'est concrétisé par la création d'un comité de pilotage chargé du suivi de l'action 'Guide de l'agent Eco-Responsable'.

En 2014, la commune de St Martin d'Uriage a diffusé à l'ensemble de ses agents un guide de l'agent Eco-responsable comportant différentes thématiques : tri des déchets, achats responsables, économie d'énergie...

Une communication pertinente à trouver pour impliquer d'autres acteurs du territoire.



Le + du projet

Un projet qui fait suite à un Master 2 et qui se concrétise par la proposition d'un diplôme de recherche technologique.



Projet cofinancé par la commune de Saint-Martin d'Uriage